

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 12 juin 2022

Élections législatives 2022 – 1^{er} tour Taux de participation à 12 heures

À Mayotte, le taux de participation pour le premier tour des élections législatives, dimanche 12 juin 2022, à 12h00, est estimé à 14,25 %.

Pour mémoire, lors des élections législatives de 2017, le taux de participation à Mayotte au premier tour était estimé à la même heure à 17,19 %.

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 08 Courriel : communication@mayotte.gouv.fr Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr

Facebook : @Prefet976 Twitter : @Prefet976